

Club d'échecs de Valleyfield

Assemblée Générale Annuelle 2016

Procès-verbal

Salaberry-de-Valleyfield, le 21 septembre 2016, 19h30

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du Club d'échecs de Valleyfield tenue à Salaberry-de-Valleyfield le mercredi 21 septembre 2016, à 19 h 30, dans les locaux de l'association.

Sont présents :

- M. Robert Blanchard
- M. Martin Morissette
- M. Sébastien Taillon
- Mme. Diane Lessard
- M. Jimmy Forest
- M. Sylvain Mireault
- M. Denis Ménard
- M. Jean Morissette

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30. M. Robert Blanchard, président, souhaite la bienvenue aux gens présents. M. Martin Morissette fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Robert Blanchard, appuyé par M. Martin Morissette; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Présentation du bilan financier pour l'année 2015-2016

M. Martin Morissette présente le bilan financier de la saison 2015-2016. Les détails du bilan financier sont disponibles à l'annexe 1. Voici quelques faits saillants concernant les finances du club pour la saison 2015-2016. Les revenus du club ont été comblés par 300\$ provenant des cotisations des membres ainsi que 40\$ provenant du profit réalisé par le tournoi annuel pour un total de 340\$. Côté dépenses, le club a payé 25\$ pour l'hébergement web et le domaine à Telagene, 30\$ pour les frais bancaires, 162\$ pour l'inscription du club au Registraire des Entreprises du Québec, 25\$ pour le premier prix du puzzle versé à Martin Charlebois, 45,56\$ pour le café et les accessoires et de 2,57 pour les frais de poste pour le Registraire des Entreprises du Québec pour un total de 290,13\$. Les avoirs du club sont passé de

968,66\$ à 1018,53\$ en hausse de 49,87\$. De ce montant, 762,86\$ sont dans le compte bancaire du club, 204,05\$ dans la petite caisse et 51,65\$ dans le fond de Robert Blanchard pour les dépenses courantes du club.

4. Accréditation du club, implications et conséquences

Le Club a effectué les démarches administratives pour inscrire le club d'échecs de Valleyfield comme organisme sans but lucratif au Registraire des Entreprises du Québec. Le club a reçu les lettres patentes et a été constitué officiellement le 10 décembre 2015. Il a été décidé que l'année d'exercice se termine en septembre avec la tenue de l'assemblée générale annuelle. Il a été mentionné que le club a défrayé les coûts de 162,00\$ pour l'inscription du club au Registraire des Entreprises du Québec ainsi que 34\$ pour les frais de retard pour la déclaration initiale. Celle-ci a été effectuée pour l'année 2015-2016 par M. Martin Morissette.

Ayant rempli toutes les obligations de la municipalité, l'accréditation du club a été approuvée par la ville de Salaberry-de-Valleyfield. Le club aura donc accès aux ressources dédiées aux organismes accrédités par la ville : la promotion du club dans les publications de la municipalité, une aide logistique, des tarifs préférentiels pour la location des locaux, etc.

5. Modification des tarifs de membership

Il a été décidé que les tarifs pour l'inscription aux activités du club seront de 35\$ pour les résidents de Valleyfield et de 50\$ pour les non-résidents. Les tarifs pour les soirées individuelles seront de 3\$ par soir pour les résidents de Valleyfield et de 5\$ par soir pour les non-résidents. Il a été décidé que les membres pourront payer leur membership en payant le tarif de soirée individuelle jusqu'à concurrence du tarif total pour l'année. De cette manière, le club permet aux membres dont les ressources financières sont limitées d'avoir accès au tarif annuel en étalant les paiements.

6. Visibilité du club et promotion

Au niveau de la promotion, les membres ont apprécié la création d'une page Facebook pour le club ainsi qu'un compte Twitter. M. Jimmy Forest a suggéré de contacter la personne en charge de la page Facebook de la ville de Valleyfield pour accroître la visibilité des activités du club sur la page de la municipalité.

7. Reçus pour dons de charité

Le club a décidé qu'il n'émettrait pas de reçus pour les dons de charité. En effet, ce type de document serait trop complexe à gérer au niveau de la comptabilité du club. Toutefois, le club accepte les dons en argent.

8. Déclaration de revenus pour les organismes sans but lucratif

Le club a discuté de la nécessité de produire une déclaration annuelle de revenus tels que demandé par Revenu Québec. En effet, en étant un organisme enregistré au Registraire des Entreprises du Québec, le club doit produire une déclaration annuelle, M. Martin Morissette s'est engagé à contacter Revenu Québec pour obtenir les informations nécessaires à la production d'un tel document.

9. Activités

Le club a manifesté un intérêt dans la participation informelle aux activités du nouveau Café de Jeux situé sur la rue Nicholson à Valleyfield. La présence des membres du club et la création de contacts entre les membres et les propriétaires du commerce pourraient permettre au club d'accroître sa visibilité et d'augmenter ses effectifs en faisant de la promotion.

10. Élections des membres du Conseil d'Administration

Trois personnes composeront le Conseil d'Administration pour la période de septembre 2016 à septembre 2017. M. Martin Morissette propose M. Jean Morissette au poste de président d'élections. M. Jean Morissette accepte et est désigné à l'unanimité par les membres du Club pour présider les élections. M. Jean Morissette propose aux membres de procéder par proposition simple pour les candidatures aux différents postes du club en laissant aux candidats élus la répartition des tâches. Les membres acceptent la proposition de M. Jean Morissette à l'unanimité. M. Jean Morissette demande aux membres de proposer des candidats.

M. Sylvain Mireault propose M. Jimmy Forest. M. Jimmy Forest
M. Sylvain Mireault propose Robert Blanchard comme candidat. M. Robert Blanchard accepte
M. Robert Blanchard propose M. Martin Morissette comme candidat. M. Martin Morissette accepte.

Aucune autre candidature n'a été proposée. Aucun autre participant n'a manifesté le désir de se porter candidat. Ayant trois postes à pouvoir et trois candidats, ces trois candidats ont été élus à l'unanimité.

M. Robert Blanchard remplira la charge de président pour le nouveau mandat
M. Jimmy Forest remplira la charge de vice-président pour le nouveau mandat
M. Martin Morissette remplira la charge de trésorier et secrétaire pour le nouveau mandat.

Ayant terminé son mandat de président des élections, M. Jean Morissette met fin à ses fonctions.

10. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 15 par M. Blanchard que la séance soit levée.

Procès-verbal rédigé par :
Martin Morissette
27 septembre 2016

Annexe 1

Bilan financier de la saison 2015-2016

Solde au 1^{er} septembre 2015 968.66\$

Revenus

Memberships 300.00\$

Soirées payées à la carte 0\$

Profits tournoi annuel 40.00\$

Total des revenus 340.00\$

Dépenses

Hébergement web et domaine Telagene 25.00\$

Frais bancaires 30.00\$

Eau, café et accessoires 45.56\$

Frais inscription registraire entreprises Québec 162.00\$

Frais poste 2.57\$

Premier prix puzzle 25.00\$

Total des dépenses 290.13\$

Solde net au 1^{er} septembre 2016 1018.53\$

Solde compte bancaire 762.86\$

Petite caisse Robert 51.65\$

Petite caisse Martin 204.05\$

Différence 0.03\$

Annexe 2

Conseil d'administration pour la saison 2016-2017

Robert Blanchard, Président

413 Aumais
Grande-Ile, Qc
J6S 6S3
450-371-9029

Mandat : Organisation générale et supervision des activités du club. Liaisons avec la ville et les autres organismes

Jimmy Forest, vice-président

25 rue Irène
Salaberry-de-Valleyfield, Qc
J6S 6B4
450-371-8896

Mandat : soutien logistique

Martin Morissette, secrétaire-trésorier

336 28eme avenue Est
St-Zotique, Qc
J0P 1Z0
450-267-0106
martin_morissette @outlook.com

Mandat : soutien informatique, communications et comptabilité du club